

Octobre 2020

GPS # 10

La lettre de conjoncture
de Groupama Assurance-crédit & Caution

Covid-19, reconstruire le monde d'après

En cette rentrée, la crise du coronavirus se conjugue à deux enjeux politiques d'envergure : la présidentielle aux États-Unis et la mise en place du projet de relance européen dans un contexte où le Brexit reste toujours un dossier non bouclé...

Aux États-Unis, le scrutin de novembre devrait avoir peu d'impact sur la trajectoire américaine, surtout sensible à la permanence du soutien de la Banque centrale et aux plans de relance budgétaire, qui seront de grande ampleur quelle que soit l'identité du futur Président.

Sur le vieux continent, l'Union européenne a, pour la première fois de son existence, été mandatée par les États membres pour emprunter en son nom propre afin de financer son plan de relance *Next Generation EU*. Si cet élan de solidarité est un bon signal à court terme, reste à savoir s'il sera durable, dans un contexte post-Covid qui voit déjà les pays européens afficher des rythmes de reprise économique différents... tout comme leurs niveaux d'endettement !

Dès le début de la crise, les États ont adopté des mesures fortes pour aider les entreprises, notamment par un soutien inédit aux trésoreries. Mais ce dernier se traduit par une augmentation sensible de l'endettement court terme des entreprises, ce qui pourrait devenir un facteur de fragilité dans les prochains mois.

Si le monde a su échapper en 2020 à une crise généralisée de liquidités, le challenge de l'année 2021 sera d'éviter cette fois-ci une crise de solvabilité, tant pour les États que pour les entreprises.

groupama-ac.fr



Groupama
ASSURANCE-CRÉDIT
& CAUTION

Groupama Perspectives Sectorielles

- ● ● **Crise de la Covid-19**
 - . Le monde sauvé par l'intervention des banques centrales p. 2
 - . La hausse de l'endettement public et privé sera-t-elle sans conséquence ? P. 3
- ● ● **Conjoncture**
 - . Europe : la solidarité pour répondre à la crise reste fragile p. 4
 - . États-Unis : Les élections présidentielles ne devraient pas changer grand-chose P. 5
- ● ● **Matières premières**
 - . Matières premières non agricoles : retour à meilleure fortune après l'effondrement p. 6
 - . Matières premières agricoles : une résilience impressionnante p. 7
- ● ● **Dynamiques France**
 - . L'agroalimentaire, un secteur très mobilisé pendant la crise sanitaire p. 8
 - . Le plan « France Relance » : un montant important mais très dispersé p. 9

● ● ● Crise de la Covid-19

LE MONDE SAUVÉ PAR L'INTERVENTION DES BANQUES CENTRALES

Seules les politiques de création monétaire inédites mises en place partout dans le monde ont permis aux États et au secteur privé d'honorer leurs engagements.

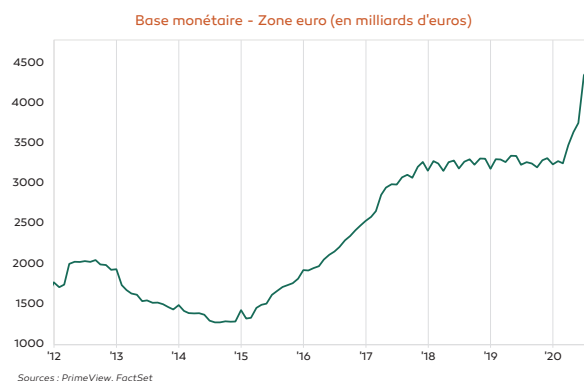
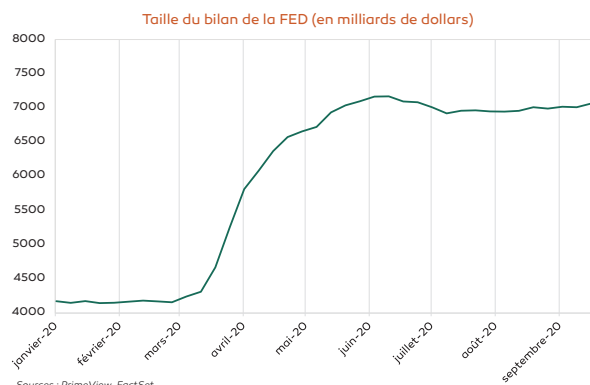
Avec la crise du coronavirus, les banques centrales et les gouvernements ont utilisé des instruments économiques auxquels ils n'avaient pas voulu recourir lors des crises récentes, comme celles des subprimes en 2008-2009 et de la dette souveraine européenne en 2011-2012.

Vers des économies toujours plus dépendantes de politiques monétaires hétérodoxes

Les principales institutions bancaires mondiales se sont mises au diapason pour répondre à la crise de la Covid en faisant du maintien des taux d'intérêts à un niveau très bas un objectif prioritaire. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elles n'ont pas déçu sur ce plan : les taux à 10 ans atteignent 0,7 % pour les États-Unis, et se situent en territoire négatif en zone euro, à 0,5 % pour l'Allemagne par exemple. Pour ce faire, les banques centrales n'hésitent pas à racheter massivement leurs propres dettes souveraines (cf. graphique haut ci-contre pour la Réserve fédérale américaine). L'économie se finance ainsi à meilleur marché et les États trouvent ici les moyens d'assumer sans contrainte des déficits publics abyssaux... On est bien loin de l'orthodoxie monétaire traditionnellement chère aux allemands.

Un risque modéré de retour de l'inflation... à court terme

En dépit d'un rythme de création monétaire effréné (cf. graphique), l'inflation reste à l'heure actuelle contenue (en août, à 1,3 % aux États-Unis et à 0,2 % en zone euro) en raison de fortes pressions déflationnistes à l'œuvre : excès de capacités de production au niveau mondial, digitalisation des process, manque de vigueur de la demande finale avec un pouvoir d'achat des ménages constamment sous pression. Pour le moment, le soutien infailible des banques centrales à travers une politique d'impression monétaire inédite dans l'histoire aboutit surtout à faire monter les prix des actions et ceux de l'immobilier... plus qu'à une reprise franche des principales économies mondiales, dont le rythme de progression semble déjà se tasser après de bons premiers mois post-confinement. ■



	France	Allemagne	Royaume-Uni	Italie	Espagne	Zone euro	
Croissance du PIB (% variation annuelle)	- 18,9	- 11,3	- 21,7	- 17,7	- 21,5	- 14,7	T2 2020
Consommation des ménages (% variation annuelle)	- 16,1	- 12,7	- 25,2	- 17,3	- 25,2	- 15,9	T2 2020
Investissement global (% variation annuelle)	- 22,4	- 8,6	- 27,0	- 21,6	- 25,8	- 21,1	T2 2020
Inflation totale (% variation annuelle)	0,2	- 0,1	0,2	- 0,5	- 0,6	- 0,2	août 2020
Inflation sous-jacente (% variation annuelle)	0,6	0,6	0,9	0,3	0,1	0,4	août 2020
Taux à 10 ans (variation depuis un trimestre)	- 0,25 % (- 12 pb)	- 0,53 % (- 5 pb)	0,19 % (+ 4 pb)	0,88 % (- 36 pb)	0,24 % (- 22 pb)	- 0,53 % (- 5 pb)	25/09/2020
Taux de chômage (%)	6,8	4,4	3,7	7,8	15,3	7,5	T2 2020
Dettes publiques (% du PIB)	101,2	61,3	84,7	137,6	98,8	86,3	T1 2020
Dettes privées des entreprises non financières (% du PIB)	75,9	42,6	64,2	64,8	62,3	62,5	T1 2020
Stock de crédits aux entreprises non financières (milliards d'unités monétaires nationales)	3 735,2	2 092,0	1 733,0	1 217,2	1 160,8	12 958,6	T1 2020

Sources : PrimeView, FactSet, EuroStat, Banque mondiale, BIS, Banque de France

LA HAUSSE DE L'ENDETTEMENT PUBLIC ET PRIVÉ SERA-T-ELLE SANS CONSÉQUENCE ?

La situation financière des secteurs public, privé, et même bancaire, s'est dégradée avec la crise de la Covid-19. Attention aux conséquences sur la solvabilité de ces acteurs à moyen et long terme... voire à l'impact sur la monnaie.

Une envolée des dettes souveraines

Pour soutenir l'emploi et le secteur privé, les gouvernements ont, à travers le monde, largement creusé les déficits publics et, de fait, leur dette. De la sorte, le déficit public américain est estimé pour 2020 à 16 % du PIB et la dette, portée à près de 108 % du PIB. La donne est similaire en Europe : les dettes publiques atteignent 101 % du PIB en France, 138 % en Italie et jusqu'à 177 % du PIB en Grèce. Même les pays européens les plus « vertueux » voient leur déficit public se creuser, comme les Pays-Bas, qui ont déjà augmenté de 47 milliards d'euros leur dette depuis le début de l'année.

Or, cette envolée des dettes souveraines, bien que « monétisée » par les banques centrales, ne sera pas sans conséquence pour l'économie, malgré des taux d'intérêt maintenus très bas et assurant la solvabilité des États...

La fragilité du secteur privé pourrait mettre en difficulté les banques

Pour soutenir la trésorerie des entreprises durant la crise, différents dispositifs ont été mis en place, tels que le chômage partiel ou le PGE (Prêt garanti par l'État) dans le cas de la France. Conséquence, le stock de crédits à des fins de trésorerie a augmenté en France de 31 % en juillet (en variation annuelle) alors que dans le même temps, l'investissement productif s'est effondré de 22 % (en juin, en variation annuelle). Ainsi, si les mesures prises ont permis d'éviter un cercle mortifère de cessations de paiement, elles ne répondent pas aux problèmes de solvabilité qu'elles engendrent : les entreprises auront bien du mal à retrouver une dynamique favorable alors qu'elles se retrouvent plus endettées sans s'être modernisées pour autant... Le gonflement du nombre d'entreprises « zombies » en découlant fait évidemment prendre un risque au secteur bancaire dans son ensemble, qui pourrait souffrir d'ici le début de l'année prochaine d'une augmentation des défauts si jamais le niveau d'activité ne se redresse pas suffisamment. ■

EUROPE : LA SOLIDARITÉ POUR RÉPONDRE À LA CRISE RESTE FRAGILE

Les risques socio-économiques, surtout sur le marché de l'emploi, ne doivent pas être négligés.

L'Union européenne est parvenue à s'accorder en juillet sur un plan de relance à 750 milliards d'euros, dont 390 milliards d'euros de subventions aux pays membres les plus en difficulté. Mais cet accord n'a pu être signé que parce que l'Allemagne s'en est portée garante... De plus, les pays européens les plus riches se sont montrés très peu solidaires en rognant sur le montant du plan. L'accord trouvé reste donc fragile, en particulier dans un contexte de conjoncture toujours incertaine.

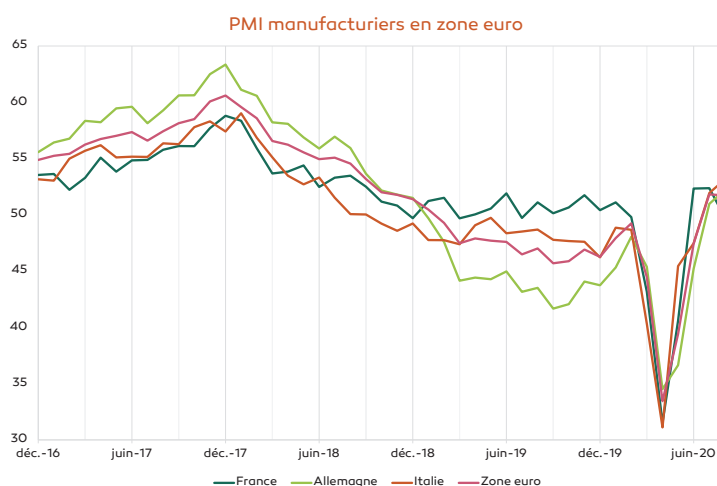
Une unité de façade seulement

Indéniablement, un pas a été franchi en accordant à l'UE une capacité d'emprunt qu'elle n'avait pas jusqu'alors. Mais les dettes publiques n'ont pas été mutualisées pour autant, aucun fonds spécifique n'ayant été créé à cette fin. De plus, sans une marge de manœuvre fiscale plus large, la capacité d'emprunt de l'UE restera de toute façon limitée... Pour autant, même si l'accord reste mineur par son ampleur, il marque toutefois un pas en avant et donne un peu plus de crédit aux émetteurs fédéraux (Banque européenne d'investissement, BEI, et Mécanisme européen de stabilité, souvent abrégé ESM).

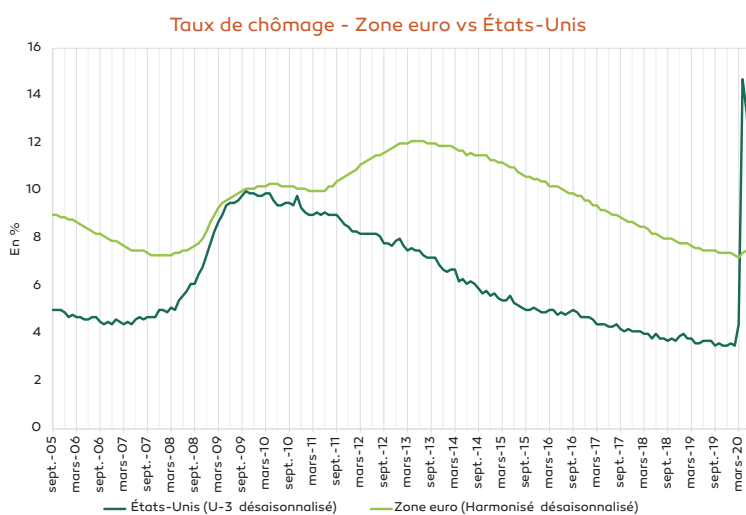
Des risques socio-économiques persistants

Les tensions issues d'une crise du marché de l'emploi avec un taux de chômage qui est monté à 7,9 % en juillet dans la zone euro alors qu'il redescend dans le même temps aux États-Unis (cf. graphique), ne doivent pas être négligées. L'inquiétude qui persiste provient du fait que les mesures prises pour tenter de sauvegarder l'emploi à court terme pourraient n'avoir eu pour seul effet que de décaler la crise dans le temps... dans un contexte où les inégalités de patrimoine ne cessent de croître, notamment en raison de la hausse des

prix du logement (dans la zone euro, le prix des logements a progressé de 20,4 % entre 2015 et 2019). La conjonction des deux phénomènes (chômage et bulle immobilière) pourrait faire ressortir les tensions sociales d'avant crise de la Covid, dans un climat politique toujours marqué par un euroscepticisme important. ■



Sources : PrimeView, FactSet



Sources : PrimeView, FactSet

ÉTATS-UNIS : LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES NE DEVRAIENT PAS CHANGER GRAND-CHOSE

Les sphères économiques et financières n'anticipent aucune rupture de politique économique.

Le 3 novembre prochain aura lieu l'*Election Day* aux États-Unis avec la 59^{ème} élection présidentielle. Celle-ci verra s'affronter dans les urnes Donald Trump, avec un bilan plutôt positif sur le plan économique mais mitigé en ce qui concerne la politique intérieure et extérieure, à Joe Biden, dont le programme se veut plus orienté sur les dimensions sociales et environnementales.

Le bilan économique de Donald Trump

Plusieurs améliorations économiques ont marqué le mandat de Donald Trump, parmi lesquelles : une baisse de la pression fiscale (qui a perdu un point de pourcentage du PIB entre le début et la fin du mandat), une baisse du chômage (passé de 4,7 % fin 2016 à 3,5 % avant la crise sanitaire) et une hausse de la capitalisation boursière (passée de 146 % du PIB fin 2016 à 148 % fin 2018). Mais D. Trump est surtout critiqué pour sa mauvaise gestion du leadership mondial américain et pour avoir réalisé cette relance économique à crédit, puisque jamais dans l'histoire le déficit public (avant crise de la Covid) n'avait été aussi élevé à ce stade du cycle.

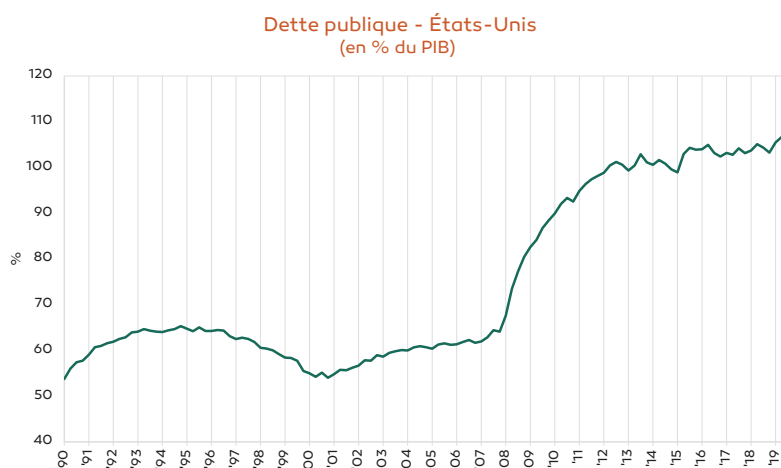
Le programme de Joe Biden

Le programme du candidat Biden comprend des réformes structurelles majeures dont le passage à un salaire minimum fédéral de 15 dollars l'heure (d'ici 2026) ou encore une hausse de l'impôt sur les sociétés (de 21 à 28 %). Mais la priorité de Biden en cas de victoire serait la relance avec un plan nommé *Build Back Better* à 700 milliards de dollars, les mesures structurelles n'intervenant que dans un second temps. En somme, un profil traditionnel pour les démocrates, avec un penchant pour le keynésianisme assumé.

La politique monétaire prime

Mais, in fine, il semblerait que l'élément le plus important à court terme pour la

première économie mondiale soit moins l'identité du futur président des États-Unis qui disposera de fait de peu de marges de manœuvre, mais plutôt la poursuite de la politique monétaire accommodante mise en place par Jerome Powell. Et sur ce plan, l'incertitude n'a pas sa place : elle devrait continuer sur la même trajectoire quel que soit le vainqueur de la présidentielle américaine. ■



Sources : PrimeView, FactSet

MATIÈRES PREMIÈRES NON AGRICOLES : RETOUR À MEILLEURE FORTUNE APRÈS L'EFFONDREMENT

Après de fortes variations de prix liées à la crise de la Covid-19, les matières premières non agricoles se stabilisent désormais à un niveau qui semble soutenable.

Après avoir atteint un point bas en avril (notamment avec un prix du baril WTI en territoire négatif...), le prix du pétrole a retrouvé des couleurs et connu une hausse continue jusqu'à la rentrée de septembre. Depuis, les prix se stabilisent autour de 40 dollars le baril. Nous estimons que ce dernier devrait désormais osciller entre 35 et 45 dollars durablement, dans un contexte où les pays de l'OPEP, avec l'alliance de circonstance d'une dizaine d'autres pays producteurs, veillent à faire respecter les accords de restriction sur la production en vue de la stabilisation des prix.

La Chine tire à nouveau les prix des matières industrielles vers le haut

La Chine, dont l'activité économique a repris plus rapidement que ce qui était anticipé, comme le montre l'évolution du prix du fret maritime qui a très vivement rebondi (cf. graphique du *Baltic dry index*) ou les récents indicateurs conjoncturels dans le vert, a tiré la demande de matières premières non agricoles vers le haut, notamment à travers la demande de métaux industriels. Au final, le prix des matières premières industrielles comme le cuivre se situent proches de leurs niveaux des années 2017-2018, alors même que le niveau d'activité se trouvait très élevé à l'époque.

Vers une « Alliance européenne des matières premières » après la crise ?

Avec la crise de la Covid-19, la question de l'approvisionnement en matières premières (corollaire de l'indépendance stratégique) s'est posée partout dans le monde. En réponse, l'Union Européenne envisage de créer une « Alliance européenne des matières premières ». La Commission a présenté son dispositif le 3 septembre dernier : mise en œuvre d'un plan d'action, établissement d'une liste de matières stratégiques et réalisations d'études prospectives. Aux horizons 2030 et 2050,

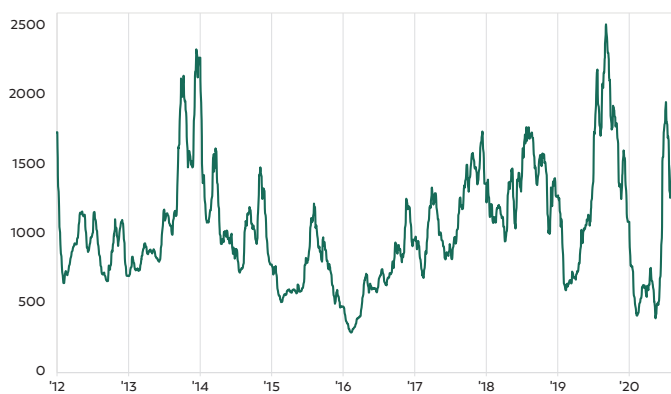
l'objectif est de s'organiser pour une filière plus sûre et durable pour s'assurer d'être à la hauteur du double enjeu technologique et stratégique... reste à savoir si ces lettres d'intention seront suivies de faits. ■

Évolution du prix des matières premières
Base 100 en 2014



Sources : PrimeView, FactSet, FAO

Baltic Dry Index



Sources : PrimeView, FactSet

Indices CRB	Prix	Variation		
	Au 27/09/2020	3 mois	6 mois	1 an
Total	403,5	11,5 %	7,8 %	4,2 %
Matières premières industrielles	456,1	9,7 %	8,6 %	3,8 %
Métaux	764,4	11,9 %	16,6 %	5,8 %
Matières premières alimentaires	337,8	14,1 %	6,5 %	4,7 %
Bétail	411,8	33,0 %	6,4 %	11,0 %
Huiles et graisses	377,7	13,3 %	12,6 %	3,7 %
Textiles	284,9	2,4 %	7,1 %	5,8 %

Sources : PrimeView, Factset

MATIÈRES PREMIÈRES AGRICOLES : UNE RÉSILIENCE IMPRESSIONNANTE

Les cours internationaux sont pour la plupart en augmentation, hormis pour la viande et le lait dont les prix restent stables.

Céréales : Les prix des principales céréales sont en augmentation depuis deux mois en raison de craintes sur les récoltes américaine et européenne, dans un contexte où la forte demande à l'importation chinoise s'accompagne d'une augmentation de celle de l'Afrique.

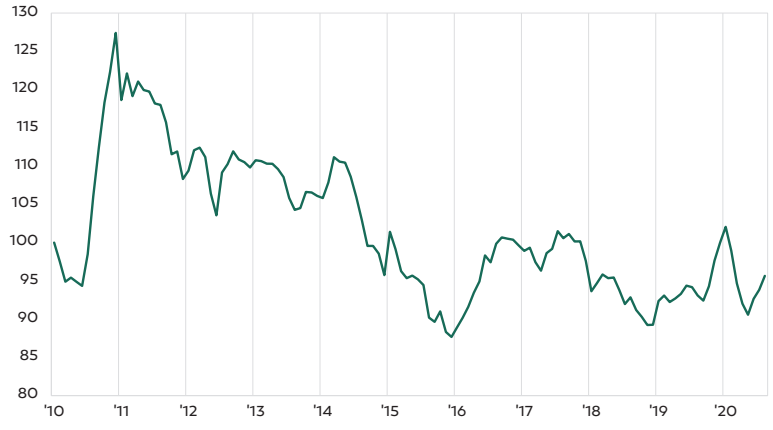
Huiles végétales : Les prix des huiles végétales connaissent actuellement une forte augmentation, surtout tirés par l'huile de palme. Cette hausse est due au resserrement de l'offre alors que la demande de la Chine et celle des États-Unis ne faiblissent pas.

Produits laitiers : Les prix des produits laitiers sont stables dans leur ensemble même s'ils connaissent des situations inégales, à mettre en relation avec la désorganisation des chaînes d'approvisionnement : en baisse pour le fromage et le lait entier en poudre, mais en hausse pour le beurre et le lait écrémé en poudre.

Produits carnés : Les prix de la viande sont légèrement en baisse depuis le début de l'année en raison de la faiblesse de la demande globale à l'importation. Seules les importations chinoises restent en augmentation.

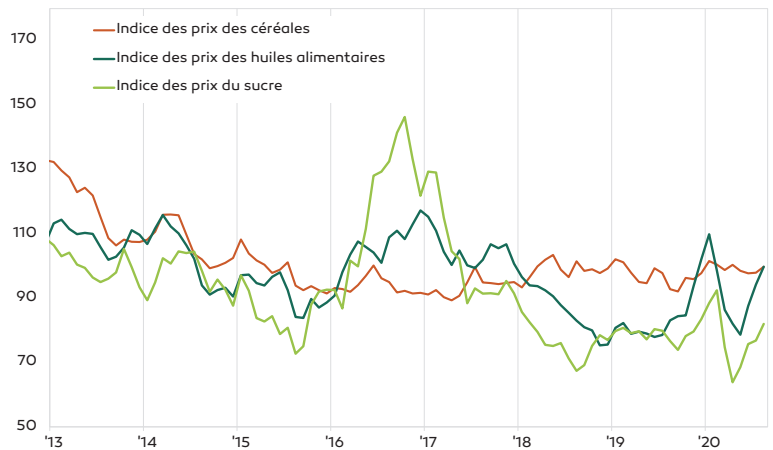
Sucre : Les prix du sucre rebondissent fortement depuis la crise, là encore surtout tirés par la demande chinoise. Au regard de la production qui devrait rester relativement stable dans les mois à venir (en baisse en Thaïlande mais en augmentation en Inde), les prix devraient rester relativement contenus. ■

Prix des produits alimentaires
Base 100 en 2010



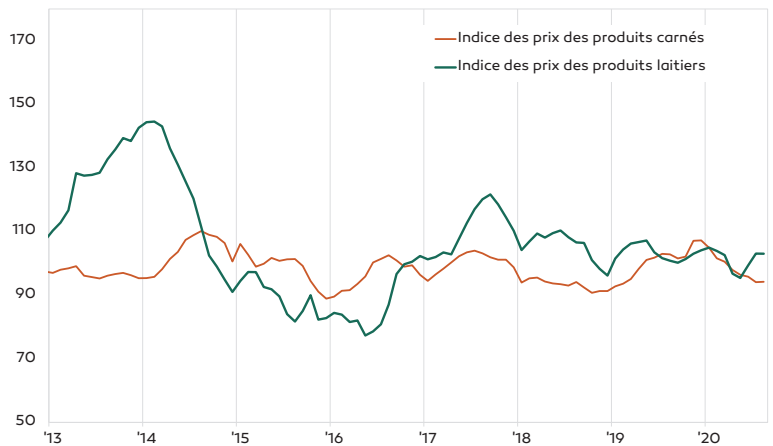
Sources : PrimeView, FAO

Indices des prix des produits alimentaires végétaux



Sources : PrimeView, FAO

Indices des prix des produits alimentaires



Sources : PrimeView, FAO

L'AGROALIMENTAIRE, UN SECTEUR TRÈS MOBILISÉ PENDANT LA CRISE SANITAIRE

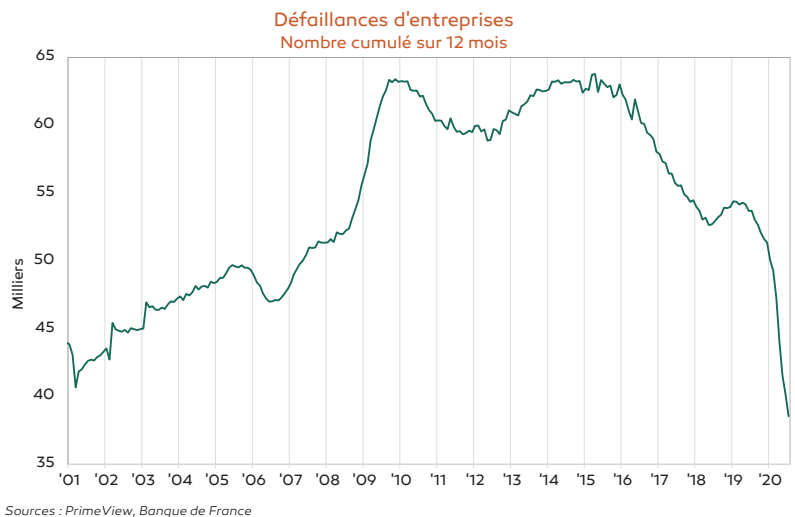
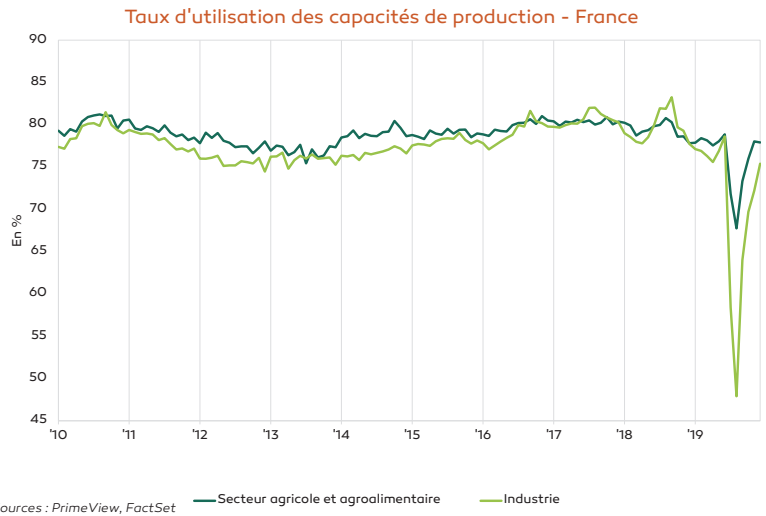
Seule l'industrie pharmaceutique a maintenu son outil productif plus actif que l'agroalimentaire pendant la crise de la Covid-19.

Au pire de la crise sanitaire, le taux d'utilisation des capacités de production (c'est-à-dire la part des capacités de production effectivement mobilisées pour produire à un moment donné, relativement aux capacités disponibles) du secteur agroalimentaire est descendu à 67,7 % (pour le mois d'avril). Mais au même moment, le taux d'utilisation des capacités de production de l'industrie française en général était tombé quant à lui à 47,6 %. À l'occasion de la crise sanitaire de la Covid-19, le secteur agroalimentaire a donc une nouvelle fois réaffirmé son indéniable importance stratégique.

De surcroît, alors que les échanges commerciaux internationaux étaient très largement en contraction pendant la crise sanitaire, le solde commercial extérieur des produits agroalimentaires français est resté positif de 124,5 millions d'euros au plus fort de la crise.

Les défaillances d'entreprises en baisse... attention à l'effet boomerang

En juin 2020, les défaillances d'entreprises ont diminué d'environ 25,5 % au niveau national (en glissement annuel du cumul sur 12 mois), notamment en raison des politiques économiques mises en œuvre pour lutter contre la crise de la Covid-19 (dont le dispositif de « chômage partiel » et les Prêts Garantis par l'État qui ont connu un vif succès) et de la fermeture des greffes des Tribunaux de commerce. Sur la même période, la baisse du nombre de faillites a été de 8,5 % pour le secteur agricole et de 25,5 % pour les PME. Toutefois, l'émergence de nouvelles « entreprises zombies », sauvées par les dispositifs de soutien au secteur privé, risque de rendre l'économie moins efficace à l'avenir... Affichant un niveau de dettes élevé, les entreprises sont dans la nécessité de retrouver un niveau d'activité suffisant. La crise de cessation de paiements que nous avons évitée pourrait ainsi se transformer en crise de solvabilité généralisée des entreprises privées. ■



Créations d'entreprises

Variations en glissement	Mensuel		Annuel	
	Août	Juillet	Août	Juillet
Tous secteurs	0,4 %	9,1 %	22,4 %	22,1 %
Industrie	3,7 %	8,5 %	10,1 %	10,0 %
<i>dont industrie manufacturière</i>	1,4 %	9,6 %	9,1 %	14,2 %
Construction	4,2 %	9,2 %	15,5 %	10,6 %
Commerce	- 0,8 %	19,7 %	35,2 %	38,3 %
Services (Nace R.2. H, I, J, M, N)	0,7 %	7,8 %	37,0 %	42,9 %

Sources : PrimeView, INSEE

LE PLAN « FRANCE RELANCE » : UN MONTANT IMPORTANT MAIS TRÈS DISPERSÉ

Sur 100 milliards d'euros de plan de relance, seulement 400 millions seront alloués à l'accélération de la transition agroécologique.

Le 3 septembre 2020, le plan « France Relance », destiné à combattre la crise de la Covid-19 et devant servir de feuille de route pour l'économie française à l'horizon 2030, a été présenté par le chef du gouvernement. Trois piliers sous-tendent ce plan de 100 milliards d'euros : la transition énergétique (30 milliards d'euros), le soutien aux entreprises (35 milliards d'euros) et la cohésion territoriale (35 milliards d'euros).

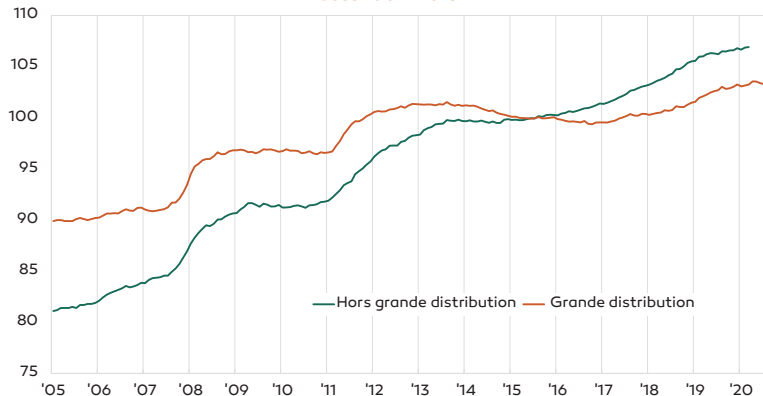
Le secteur agricole et agroalimentaire bénéficiera de 400 millions d'euros qui lui seront spécifiquement alloués, soit seulement 0,4 % du total... Chacun des modèles économiques (commercial, coopératif et associatif) qui caractérisent ce secteur sera pris en compte au travers des mesures telles que des aides (à la conversion au Bio, par exemple), le crédit d'impôt (le nouveau crédit d'impôt HVE, pour « Haute Valeur Environnementale », notamment), la structuration de filières locales et l'accompagnement de projets solidaires et/ou territoriaux.

Indépendamment des mesures précédentes, les filières animales bénéficieront d'une enveloppe de 250 millions d'euros, avec comme objectif d'assurer durablement la sécurité alimentaire française et la compétitivité du secteur privé. Là encore, les intentions paraissent louables mais les moyens associés dérisoires par rapport aux enjeux du secteur.

Répit relatif sur les marges des producteurs agricoles

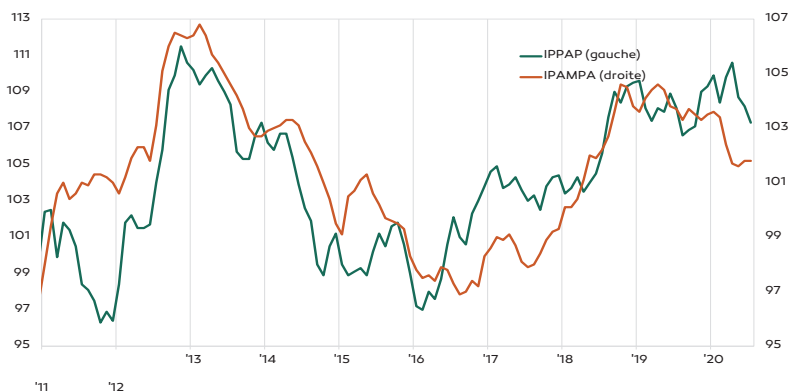
En raison de la baisse du prix du pétrole, le prix des intrants agricoles a diminué jusqu'à l'été puis s'est stabilisé. En septembre, cette baisse s'établit à 0,7 % (sur un an) pour l'IPAPP et à 1,8 % pour l'IPAMPA. ■

Indice des prix grande distribution et hors grande distribution
Base 100 = 2015



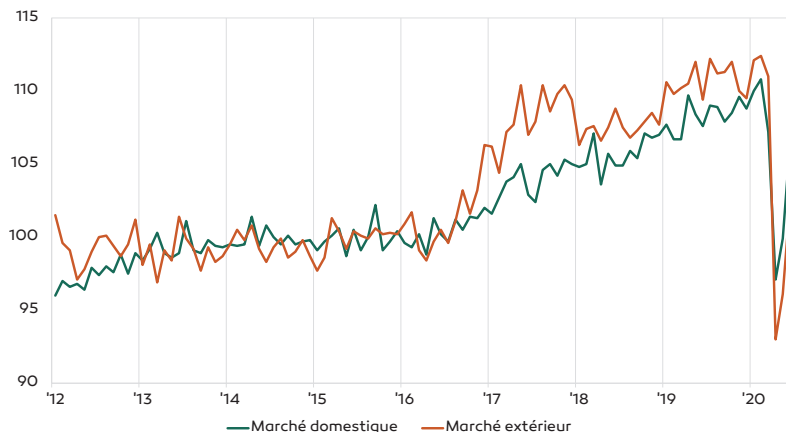
Sources : PrimeView, INSEE

Indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) et Indice des prix agricoles à la production (IPAPP)
Base 100 en 2015



Sources : PrimeView, INSEE

Chiffre d'affaires dans l'industrie agroalimentaire par destination
Base 100 en 2015



Sources : PrimeView, Eurostat

Contact

Stéphanie PIGNI + 33 (0)6 81 75 24 36 spigni@groupama-ac.fr

Abonnement

Envoyez un mail à gps@groupama-ac.fr en indiquant vos nom, prénom, fonction, votre entreprise et son SIREN, ainsi qu'une adresse mail

GPS #10

Rédaction achevée le 30 septembre 2020

Copyright Groupama Assurance-crédit & Caution

Crédit photos : Shutterstock © BMJ

Avertissement

Ce document est conçu exclusivement à des fins d'information.

Groupama Assurance-crédit & Caution décline toute responsabilité en cas d'altération, déformation ou falsification dont ce document pourrait faire l'objet.

Les informations contenues dans cette publication sont basées sur des sources que nous considérons fiables.

Ce document a été établi sur la base d'informations, projections, estimations, anticipations qui comportent une part de jugement subjectif. Les analyses sont l'expression d'une opinion indépendante, et ne sauraient constituer un quelconque engagement ou garantie de Groupama Assurance-crédit & Caution.

La reprise d'un quelconque élément de ce document est autorisée sous réserve d'indiquer clairement la source.

À propos de Groupama Assurance-crédit & Caution

Deux branches :

- assurance-crédit contre les impayés (risques commercial et politique, risques spéciaux)
- caution et garantie financière en faveur d'entreprises et de professionnels

Assurance-crédit

24 milliards d'euros de transactions sécurisées sur le marché domestique et à l'exportation

15 milliards d'euros d'engagements, 50 % en France et 50 % à l'international

Une présence forte dans toutes les grandes filières agroalimentaires

Une distribution multicanal au travers des Caisses régionales de Groupama, des agents du Gan et de courtiers spécialisés

Caution

Cautions légales : environnement, tourisme, immobilier, travail temporaire, auto-écoles, courtiers d'assurance...

Cautions contractuelles : vins primeurs, FranceAgriMer

Cautions constructions : VEFA, VIR, CCMI, CPI, cautions de marchés

132, rue des Trois Fontanot – 92000 Nanterre
groupama-ac.fr

À propos du groupe Groupama

Fort de ses trois marques – Groupama, Gan, Amaguiz –, le groupe Groupama, l'un des premiers groupes d'assurance mutualistes en France, développe ses activités d'assurance, de banque et de services dans onze pays. Le groupe compte 13 millions de clients et 32 600 collaborateurs à travers le monde, avec un chiffre d'affaires de 13,6 milliards d'euros. Retrouvez toute l'actualité du groupe Groupama sur son site Internet (www.groupama.com) et sur son compte Twitter (@GroupeGroupama).